



République du
Sénégal

Grand-Duché de
Luxembourg



**SESSION DU 1^{er} COMITE DE PILOTAGE 2015
DU PROGRAMME FORMATION ET INSERTION
PROFESSIONNELLES – SEN/028**

Dakar – Mardi 17 février 2015

HEURES	ACTIVITES	RESPONSABLE
09h00 – 09h30	Accueil - installation des participants	BAT/COM
PROTOCOLE		
09h30 – 09h35	Mot de bienvenue du Coordonnateur National du SEN/028	Coordonnateur National du SEN/028
09h35 – 09h40	Allocution du co-président de séance	Représentant du Bureau de la Coopération luxembourgeoise
09h40 – 09h45	Allocution du Président de séance	Représentant du MFPAA
MAIN COURANTE		
09h45 – 10h00	Présentation des participants (tour de table)	Participants
10h00 – 10h10	Lecture et approbation de l'ordre du jour	Président
EXPOSES		
10h10 – 10h25	Suivi des recommandations des sessions précédentes	Expert Technique National SEN/028
10h25 – 10h45	Présentation du rapport d'avancement 2014	Assistant Technique National SEN/028
10h45 – 11h00	PAUSE CAFE	
11h00 – 11h20	Présentation de la Programmation 2015	Expert technique national SEN/028
11h20 – 11h40	Présentation des appuis multi-bi 2014 et 2015	PNUD, ONUDI, BIT
11h40 – 12h30	Discussions	Participants
CLÔTURE		
12h30 – 12h40	Synthèse générale, recommandations et conclusions	Président
12h40 – 12h50	Clôture	Président et Co-président



République du
Sénégal

Grand-Duché de
Luxembourg



**SESSION DU 1^{er} COMITE DE PILOTAGE 2015
DU PROGRAMME FORMATION ET INSERTION
PROFESSIONNELLES – SEN/028**

Dakar – Mardi 17 février 2015

Fiche d'Inscription

A retourner avant le Vendredi 13 février 2015

Pour confirmer votre participation, adresser cette fiche à
Madame Ndèye Bineta SAMB – Assistante administrative

Email : bineta.samb@luxdev.lu Tel : 33 869 34 00

Nom :

Prénom

Fonction

Organisme :

Adresse :

Téléphone : Fax :

Email : Web :

participera à la 1^{ère} session du Comité de pilotage 2015 du SEN/028 qui se tiendra le Mardi 17 février 2015 à partir de 09h00 suivant les TDR joints à la présente.

Date : Lieu :

Signature :



République du
Sénégal

Grand-Duché de
Luxembourg



TERMES DE REFERENCE

SESSION DU 1^{er} COMITE DE PILOTAGE 2015 DU PROGRAMME FORMATION ET INSERTIONS PROFESSIONNELLES- SEN/028

Dakar – Mardi 17 février 2015

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le 3^{ème} trimestre 2014 a été marqué par la tenue des Assises de l'Education et de la Formation, intervenue dans le contexte de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE). Parmi les 10 points de ruptures recommandées pour la refondation du Secteur de l'Education et de la Formation, une attention particulière est portée sur la rupture N°4 : *Renforcer la place de la formation professionnelle et technique dans les effectifs, et de la science et de la technologie dans les curricula*. Pour les Assises, l'ambition est de transformer les systèmes d'Education et de Formation, afin qu'ils deviennent des leviers puissants pour la production du capital humain dont le pays a besoin. L'école du futur doit inverser la tendance en créant les ruptures nécessaires pour accorder la priorité aux filières scientifiques, techniques et professionnelles dans la quête permanente de réponses à l'employabilité des jeunes.

En tant que ministère pilote dans le cadre de la mise en œuvre des Directives de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le MFPAА bénéficie d'un accompagnement technique pour l'élaboration de son DPPD 2014-2016, pour la préparation de son plan annuel de performance (PAP) pour les cinq programmes et pour son plan de travail annuel consolidé (PTA).

Cadre de dialogue politique et technique qui vise l'atteinte des objectifs du sous-secteur par un pilotage efficace de la FPT, le « Sous-comité Formation Professionnelle et Technique » qui regroupe le Gouvernement du Sénégal (GDS) et les partenaires techniques et financiers (PTF) de la FPT était co-présidé par le Ministre en charge de la FPT et le Luxembourg. Mais depuis 2013 l'AFD est devenu chef de file des PTF de la FPT en remplacement du Luxembourg.

Afin d'améliorer l'alignement et l'harmonisation des appuis à la FPT, une feuille de route 2014 du sous-comité FPT a été élaborée. L'objectif de cette feuille de route est de structurer le dialogue politique et technique, afin de permettre la mise en application progressive des principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide par l'ensemble des partenaires, avec un accompagnement résolu des politiques publiques nationales de la FPT.

C'est ainsi que, dans le cadre de l'harmonisation des interventions des PTF, un des axes de la déclaration de Paris, un plan conjoint de renforcement de capacités (RDC) a été mis en place par les Coopérations luxembourgeoise et canadienne, en collaboration et avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) afin d'améliorer les fonctions de planification, de programmation de suivi-évaluation, de gestion financière et passation de marchés.

Pour faire écho à cette dynamique, le sous-comité FPT, proposé et retenu, lors de sa réunion du 24 octobre 2014, la mise en place d'un groupe thématique portant sur le « renforcement de capacités »

sous la houlette du MFPAA. La Coopération luxembourgeoise a fait part de sa disponibilité pour accompagner la mise en place de cette initiative, en relation avec l'AFD, le chef de file des PTF du SC/FPT.

C'est dans ce contexte, marqué également par la promulgation de la loi d'orientation sur la FPT que se tient le premier comité de pilotage 2015 du programme Formation et Insertion Professionnelle du programme bilatérale de coopération Sénégal-Luxembourg 2013-2017.

Au cours de l'exécution du programme certaines difficultés ou limites peuvent apparaître et nécessiter un réajustement de la logique d'intervention, c'est pourquoi, à intervalles réguliers, il est important de s'arrêter pour évaluer l'état d'avancement de la composante, en rapport avec ses objectifs et les résultats attendus, et de procéder aux réaménagements nécessaires.

Le comité de pilotage a pour mission de suivre, d'évaluer et de corriger si nécessaire la logique d'intervention. Dans ce sens, il veille au respect des orientations du programme et à sa mise en œuvre conformément aux accords de partenariat.

II. OBJECTIF ET PRODUITS ATTENDUS

Cette première session de l'année 2015 a pour objectif l'examen et la validation du rapport d'avancement 2014 et la programmation pour l'exercice 2015. Elle se tiendra le 17 février 2015 aux Résidences Mamoune (sis sur la VDN).

Produits attendus

Les produits attendus du comité de pilotage SEN/028 sont les suivants :

- la validation du rapport d'avancement 2014 ;
- la validation de la programmation 2015.

III. DUREE, PARTICIPANTS, ORGANISATION

Cette 1^{ère} session du Comité de Pilotage 2015 du SEN/028 se déroulera le Mardi 17 février 2015 de 09h00 à 13h00 à Dakar.

Les institutions et organisations suivantes sont invitées à y participer :

Session SEN/028 :

Présidence : MFPAA (SG) + Ambassade GDL

Ambassade de Belgique, CTB

MFPAA : CT n°1, DAGE, CEP, CPM, DFPT, DA, DECPC, CNID, Bureau Genre, ONFP, IAF, IA (Matam, Saint Louis, Louga, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Diourbel) ;

Equipe SEN/028 : Coordonnateur national, AT + Experts nationaux ;

Autres institutions nationales : MEN (DPRE, coordination PAQUET), MEF (DCEF, DI, IGF), Ministères en charge du Genre et de l'Environnement, Union des Associations des Elus locaux, Représentant Patronat, Union des Chambres des Métiers, APE, CONGAD ;

PTF : ONUDI, PNUD, BIT, ACDI, AFD (Chef de file sous-groupe des PTF de la FPT), UNESCO, USAID (chef de file éducation)

LuxDev : ROF (RR), BAT (RDI, RAF, ROP, RInfra, COM, S/E, Chef comptable)

Les conditions de prise en charge des participants seront les suivantes :

Indemnités d'hébergement et de repas (per diem)	
Participants des régions	40 000 FCFA/personne/jour
Chauffeurs des régions	20 000 FCFA/personne/jour
Indemnités de transport pour les résidents des régions	
Véhicule de service - Forfait	120 FCFA/km/véhicule
Transport public	50 FCFA/km/véhicule
Frais de déplacement pour les résidents de Dakar	
Forfait unique	5 000 FCFA/personne/jour